



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

affaires sociales et santé : personnel

Question écrite n° 84958

Texte de la question

M. Alain Bocquet attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes sur la situation des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (IASS) dont le corps est constitué de plus de 1 700 agents. Ceux-ci s'engagent et travaillent pour assurer un service public de proximité et ont accompagné les réformes mises en œuvre. Ils ont aussi fait face aux crises sanitaires et humaines puisqu'ils sont répartis dans les agences régionales de santé et dans les directions départementales interministérielles de la cohésion sociale et de protection de la population. Ils sollicitent depuis de nombreuses années la reconnaissance de leurs compétences dans le cadre d'un statut rénové au regard des missions et des responsabilités qui leur sont confiées. Alors qu'une nouvelle vague de réformes est prévue et que la concertation avec le ministère est en cours depuis plus d'un an, il demande de lui faire connaître les évolutions et les revalorisations susceptibles d'être apportées pour ce cadre d'emplois.

Données clés

Auteur : [M. Alain Bocquet](#)

Circonscription : Nord (20^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 84958

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 juillet 2015](#), page 5314

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)